

DÉPARTEMENT
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES CULTES

Compte rendu
1959

Table des matières

- I. Conférence suisse des chefs des départements cantonaux de l'instruction publique (p. 5).
- II. Conférence intercantonale des chefs des départements de l'instruction publique de la Suisse romande et italienne (p. 6).
- III. Enseignement primaire : Ecoles primaires (p. 8). — Allocations et subsides divers (p. 9). — Bâtiments scolaires (p. 9). — Nos écoles en 1959 (p. 10). — Surveillance des écoles (p. 11). — Fréquentation des écoles (p. 12). — Conférences de district (p. 12). — Hygiène (p. 12). — Classes primaires supérieures (p. 13). — Classes enfantines (p. 14). — Classes de développement (p. 14). — Travaux à l'aiguille (p. 14). — Classes ménagères (p. 15). — Education physique (p. 16). — Classes d'orientation professionnelle (p. 16). — Fournitures scolaires (p. 17). — Office cantonal d'orientation professionnelle (p. 18). — Centrale de documentation scolaire (p. 19). — Institut des sourds de Moudon (p. 21). — Commission cantonale vaudoise du cinéma scolaire (p. 22). — Ecoles non officielles et enseignement privé (p. 22).
- IV. Enseignement secondaire : Corps enseignant (p. 23). — Elèves (p. 27). — Enseignement (p. 31). — Bâtiments (p. 32). — Ecolages, dispenses d'écolage et bourses d'études (p. 33). — Contrôle médical (p. 34). — Enseignement privé (p. 34). — Sport-Toto (p. 35).
- V. Service de l'enseignement supérieur et des cultes : Personnel du service (p. 37). — Fonds cantonal des arts et des lettres (p. 37). — Université (p. 37). — Chronique des facultés et écoles qui s'y rattachent (p. 40). — Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne (p. 46). — Bibliothèque cantonale et universitaire (p. 48). — Bibliothèque pour tous (p. 56). — Archives cantonales vaudoises (p. 56). — Musée cantonal des Beaux-Arts (p. 58). — Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (p. 61). — Musée romain d'Avenches (p. 62). — Cabinet des médailles (p. 62). — Musée de botanique (p. 63). — Jardin botanique (p. 65). — Musée géologique (p. 65). — Musée zoologique (p. 67). — Ecole cantonale des Beaux-Arts et d'art appliqué (p. 69). — Eglise (p. 71).
- VI. Justification des diminutions de recettes et des excédents de dépenses (p. 74).

A la fin de l'exercice, le compte spécial « Sport-Toto - part du bénéfice accordé au canton de Vaud » dispose d'un solde de 102 656 fr. 76 (dont 73 065 fr. 85 au fonds de réserve) en tenant compte des intérêts produits par les fonds spéciaux (1316 fr. 81).

Il faut signaler que la Commission cantonale du Sport-Toto a été amenée à prendre diverses mesures pour restreindre les charges toujours plus lourdes qu'elle doit assumer dans le domaine des terrains et locaux de sport et résoudre le problème délicat que pose aujourd'hui la gestion de ce fonds spécial.

Pendant ces dernières années, son aide a été de plus en plus sollicitée pour permettre l'équipement du canton en terrains et locaux de sport. Ces derniers mois particulièrement, les besoins à satisfaire ont augmenté dans de telles proportions qu'ils dépassent largement les moyens financiers dont dispose la commission. Le coût global des projets qui ont fait l'objet de demandes a passé de 442 000 francs en 1953 à 1 198 000 francs en 1956 et à 3 942 000 francs en 1959. Or, le crédit réservé au fonds « Terrains et locaux de sport » était pour les mêmes années, respectivement de 100 600 francs, 106 300 francs et 154 300 francs. Il en résulte que les engagements pris par la commission absorberont complètement, pour les trois prochains exercices, le crédit qui est réservé aux réalisations importantes. Vu cette situation, et considérant d'autre part que la Société du Sport-Toto ne versera pas nécessairement au cours des années à venir une somme équivalente à celle que touche notre canton actuellement, la commission a estimé qu'elle devait renoncer désormais, et jusqu'en 1962, à l'octroi de tout nouveau subside important.

Il faut signaler enfin qu'à la fin de l'année 1959, M. Albert Mayer, membre de la Commission cantonale du Sport-Toto depuis 1942, a renoncé à son mandat. Il est remplacé, dès le 1^{er} janvier 1960, par M. Jean Weymann, secrétaire du Comité olympique suisse.

V. Service de l'enseignement supérieur et des cultes

Personnel du service

L'année 1959 a été marquée par le départ de M. Paul Brunner, premier secrétaire. Entré dans l'administration cantonale au Département de l'instruction publique et des cultes le 11 avril 1912, M. Paul Brunner a quitté ses fonctions pour prendre sa retraite le 1^{er} juillet 1959 après plus de 47 ans de service. Le départ de ce collaborateur, qui a consacré durant tant d'années le meilleur de lui-même à son travail, a laissé un vide difficile à combler. Ses chefs, comme ses collègues, gardent de lui le meilleur des souvenirs.

Son départ a donné l'occasion d'examiner la structure du 3^e service qui, rappelons-le, était composé, jusqu'à ce moment-là, de :

- 2 premiers secrétaires,
- 1 secrétaire,
- 1 employée de secrétariat.

Par une nouvelle répartition des tâches et une simplification de la comptabilité, le service de l'enseignement supérieur et des cultes comprendra à l'avenir :

- 1 premier secrétaire,
- 1 secrétaire,
- 2 employées de secrétariat.

Pour occuper le deuxième de ces postes, le Département a fait appel, dès le 1^{er} octobre 1959, à M^{lle} Denise Piccard.

Fonds cantonal des arts et des lettres

Signalons qu'en 1959 le Département a accordé aux artistes du canton (peintres, sculpteurs, écrivains, musiciens, orchestres, sociétés chorales, etc.), sur proposition de la commission consultative du Fonds cantonal des arts et des lettres, des subsides pour un montant de 146 985 francs.

Université

Deuils. — Au cours de cette année, l'Université a eu le regret de perdre : le 9 juillet 1959, M. le Dr Lucien Pautrier, professeur honoraire, ancien professeur de dermatologie à la Faculté de médecine, et le 12 septembre, M. Charles Tschäppät, chargé de cours et chef de travaux de chimie-physique à l'EPUL.

Nouveaux professeurs honoraires et ordinaires. — Le Conseil d'Etat a nommé professeurs honoraires : MM. Hubert Jaeger et Rodolphe Rochat, anciens professeurs à la Faculté de médecine.

* MM. les professeurs Héli Badoux, Paul Collart, Charlie Jéquier, Frédéric Saegesser et Georges Vincent ont été promus à l'ordinariat dès le 1^{er} janvier 1959.

Statistique du corps professoral. — A la fin de l'année 1958-1959, l'Université comptait 43 professeurs honoraires, 112 professeurs, dont 57 ordinaires et 55 extraordinaires, 55 chargés de cours, 37 privat docents et 7 lecteurs.

Administration générale. — Durant l'année 1958-1959, la Commission universitaire a tenu 10 séances et le Sénat s'est réuni trois fois.

L'Université a publié le vingtième fascicule de la série « Publications de l'Université » : *Installation de M. le professeur Robert Matthey en qualité de recteur pour la période 1958-1960, ainsi que le rapport annuel 1957-1958.*

Le Département a donné son approbation : le 29 janvier, au nouveau règlement de la Caisse des assurances et, le 6 juillet, à la suppression (art. 15 du règlement de la Faculté de médecine) du doctorat en médecine dentaire pour médecins-dentistes étrangers.

Le Conseil d'Etat, en date du 26 mai, a modifié la loi sur l'enseignement supérieur en créant le titre nouveau de *professeur-associé*.

L'afflux toujours croissant d'étudiants étrangers, réjouissant à certains égards, préoccupe néanmoins les autorités universitaires : des mesures de restrictions doivent être envisagées en raison du manque de place, dans les laboratoires notamment.

Le 15 septembre les bureaux de l'Université — Recteur, Secrétaire général et secrétariat — ont été transférés à l'Ancien Evêché, aménagé à cet effet par la Municipalité. Notre administration dispose enfin de locaux clairs et spacieux, conformes aux nécessités actuelles.

M^{lle} Marie Lavanchy a achevé sa 25^e année d'activité au secrétariat de l'Université.

Distinctions. — M. le Dr René Burnand, professeur honoraire, a reçu le ruban de chevalier de la Légion d'honneur ; l'Institut Goethe, à Munich, a décerné à M. Gottfried Bohnenblust, professeur honoraire, la « médaille d'or Goethe » ; M. le professeur Marcel Bridel a été appelé par la république cypriste pour siéger à la commission mixte chargée de rédiger le projet de constitution de Chypre ; M. le professeur Jean Golay a été nommé membre de la commission fédérale des banques. D'autres professeurs ont été nommés membres correspondants de diverses académies et associations étrangères ou encore honorés d'autre façon.

Doctorats honoris causa. — Le 9 juillet 1959, l'Université a conféré, sur proposition de la Faculté de droit, le grade de docteur en droit honoris causa à M. Georges Chevrier, professeur à la Faculté de droit de Dijon, « en hommage à l'éminent historien du droit bourguignon, au maître qui réunit autour de lui les chercheurs des vieux pays burgondes » ;

sur proposition de la Faculté des sciences, le doctorat ès sciences honoris causa à M. Edouard M. Sandoz, « au sculpteur animalier, en témoignage d'admiration pour son œuvre, où s'unissent harmonieusement le rêve de l'artiste et le réalisme du savant dans l'amour de la nature et de la beauté ».

Avec l'approbation de l'Université, l'EPUL a conféré, le 15 janvier, le grade de docteur ès sciences techniques honoris causa au professeur Auguste Piccard.

Manifestations universitaires. — La cérémonie d'installation de M. le professeur Robert Matthey en qualité de recteur pour 1958-1960 a eu lieu le 20 novembre, selon le programme traditionnel.

Visites. — L'Université a reçu, en juin, la visite officielle de M. le recteur Turski, de l'Université de Varsovie, et celle de M. Kirk, président de l'Université de Columbia, de New York.

Manifestations extérieures et congrès. — Le recteur, accompagné du doyen de la Faculté de théologie, a participé aux cérémonies qui ont marqué le 400^e anniversaire de l'Université de Genève ; c'est M. le pro-recteur Edmond Grin, en sa qualité d'ancien président de la Conférence des recteurs, qui a été chargé, à cette occasion, de remettre le vitrail offert par les Universités suisses. L'Université a été représentée par son recteur à la Conférence des recteurs d'Europe occidentale, tenue à Dijon en septembre ; elle s'est associée, le 19 mai, à l'inauguration de la nouvelle Ecole de médecine, en août, au congrès international des professeurs d'anglais, tenu à Lausanne sous la présidence de M. Georges Bonnard, professeur honoraire, ainsi qu'à divers autres congrès, assemblées et jubilés.

De nombreux professeurs ont assisté en outre à des congrès, soit en qualité de représentants de l'Université, soit à titre privé.

Etudiants. — Nous avons eu le chagrin de perdre un de nos étudiants, M. Yves Kocher, qui venait d'obtenir brillamment sa licence ès sciences commerciales et économiques.

Au semestre d'hiver 1958-1959, l'Université et l'EPUL comptaient 2292 étudiants réguliers et 195 auditeurs, soit 167 étudiants et 51 auditeurs de plus que l'hiver précédent ; au semestre d'été, 2101 étudiants réguliers et 115 auditeurs, soit 125 étudiants et 3 auditeurs de plus que l'été précédent.

En application de la loi du 9 septembre 1958, tous les étudiants se soumettent obligatoirement, dès 1959, à un examen radiologique annuel des poumons.

M. Jean-François Rossier, cand. arch., a été un président de l'AGE courtois et efficace ; la revision des statuts, tendant à modifier la structure actuelle de l'AGE, l'étude d'un projet de Cité universitaire et bien d'autres tâches de tous genres ont été entreprises pour le bien de la communauté des étudiants.

M. le professeur Edmond Grin a repris la présidence de la commission d'accueil aux Hongrois et M. le professeur Edouard Mauris celle de l'entraide, tous deux secondés par notre assistante sociale. Le Comité de patronage des étudiants a changé de nom et s'appellera désormais « Comité social de l'Université ».

L'Université a offert six bourses à des étudiants étrangers : deux à des Français, deux à des Américains, une à un Allemand et une à un Autrichien ; cinq de nos étudiants et gradués ont passé l'année à l'étranger avec des bourses d'études.

Le Fonds des subsides pour l'impression des thèses a alloué six subsides pour un montant total de 9000 francs.

Prix et concours. — Le 12 mars, en séance publique du Sénat, l'Université a décerné quatorze prix (onze prix de fondations, un de faculté et deux de concours) pour un montant total de 8600 francs.

Dons et legs. — Outre les dons, presque traditionnels, offerts année après année par de fidèles et généreux donateurs (un anonyme et la Gazette de Lausanne), l'Université a reçu avec reconnaissance, de la Société académique vaudoise, 2000 francs en faveur du Fonds pour l'impression des thèses ; la Suisse-Assurance et le Crédit Foncier Vaudois, pour marquer le centenaire que ces deux établissements célébraient cette année, ont chacun institué des bourses destinées à des étudiants particulièrement distingués de la Faculté de droit et de l'Ecole des HEC.

Chronique des facultés et écoles qui s'y rattachent

Leçons et conférences. — Ont présenté leur leçon inaugurale :

M. Charles Roth, chargé de cours, le 28 octobre, à la séance d'ouverture des cours de la Faculté des lettres : « Sainte-Beuve bibliothécaire et la bibliothèque de Lausanne » ;

M. le professeur Georges Panchoad, le 29 octobre, à la séance d'ouverture des cours de l'Ecole des sciences sociales et politiques : « La formation du maître secondaire dans le monde d'aujourd'hui » ;

M. Leo Rinderer, privat docent, le 3 novembre : « Probleme und Bedeutung der Physik der tiefen Temperaturen » ;

M. Claude Bonnard, privat docent, le 14 janvier : « De certains aspects de la qualité pour agir dans le recours de droit public » ;

M. le professeur Karl Neumayer, le 28 janvier : « Des droits sans titulaires sont-ils concevables dans notre système juridique ? » ;

M. le professeur Michel Dolivo, le 5 février : « Aperçu de pharmacologie cellulaire » ;

M. Jean-François Cuendet, privat docent, le 21 février : « Applications de la génétique à l'ophtalmologie » ;

M. le professeur Paul Piotet, le 26 février : « L'acquisition d'une chose mobilière aliénée sans droit » ;

M. Paul-Louis Pelet, chargé de cours, le 13 avril : « La Pologne et la remilitarisation de la Rhénanie par Hitler, en 1936 » ;

M. le professeur Willy Merz, le 30 avril : « Conséquences de l'accouchement pour l'enfant » ;

M. Marc Lob, privat docent, le 6 juin : « Evolution et aspect actuels de la médecine du travail ».

A l'ouverture des cours de la Faculté de théologie, M. le professeur Charles Masson a fait une conférence intitulée « Immortalité de l'âme ou résurrection des morts ». Les étudiants de cette Faculté ont entendu des leçons de l'abbé Glory, spécialiste de la préhistoire, consacrées à l'origine de l'homme ; du professeur Cadier, de Montpellier, parlant des origines du régime presbytérien en France et du Synode de 1559, et, en commun avec la Faculté des lettres, du professeur Ricœur, de la Sorbonne, sur le rôle du sentiment dans une anthropologie philosophique.

La Faculté de droit a entendu, à sa séance d'ouverture des cours, M. le doyen Hamel, de Paris, exposant l'avenir du droit des affaires ; elle a reçu, en outre, le professeur Pallasse, de Strasbourg, qui a fait deux leçons traitant du droit privé du Bas-Empire dans l'Afrique du Nord romaine.

A la Faculté des lettres ont été organisées des conférences, du professeur Gaston Berger, de l'Institut : Le rôle de la philosophie dans le monde contemporain ; du professeur Devoto, de Florence : Idées actuelles sur l'Italie primitive ; du professeur Stallmann, de l'Université du Connecticut : The Position of American Poetry ; du professeur Lapalus, de Dijon : D'Eschyle à Euripide, l'homme et le pouvoir ; et du professeur Pézard, du Collège de France : La vision de Charlemagne et la vision de Dante.

La Faculté des sciences a entendu une leçon de M. Pirenne, de Liège, sur la physique de l'état solide.

Faculté de théologie. — M. le professeur Henri Meylan a été appelé à suppléer, à Genève, M. le professeur Courvoisier pendant la durée du recorat de celui-ci ; M. Emile Golay, professeur honoraire, a remplacé pendant deux mois M. le professeur Carl Keller, en congé pour raison de santé ; M. le professeur Edmond Grin a fait des leçons sur Vinet à Vienne et à Erlangen.

La Faculté a été représentée par son doyen au 4^e centenaire des Eglises réformées de France, à Noyon et Paris.

Faculté de droit. — M. le professeur Paul Turin, qui atteint la limite d'âge, a été prolongé d'une année dans ses fonctions.

Durant le semestre d'été, pour remplacer M. le professeur Marcel Bridel, appelé à Chypre pour y participer à la rédaction de la constitution de l'île, la Faculté s'est adressée à M. le juge fédéral Favre et à M. le professeur Aubert de Neuchâtel, ainsi qu'à MM. les professeurs Karl Neumayer et Henri Zwahlen.

Plusieurs professeurs de la Faculté ont été invités à enseigner à l'étranger : M. Karl Neumayer à Luxembourg, M. Georges Perrin à Madrid, M. Philippe Meylan à Paris, M. Henri Zwahlen à Strasbourg ; M. le doyen François Gilliard a participé, comme représentant du Conseil fédéral, au colloque turco-suisse de Luxembourg, et il a présenté une communication à la session d'Avallon de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands.

Malgré l'attrait des carrières scientifiques, le nombre des étudiants suisses n'a pas diminué, celui des étrangers a même augmenté.

Ecole des sciences sociales et politiques. — L'enseignement de la science politique, confiée à M. le professeur Jean Meynaud, a été augmenté et forme maintenant une chaire complète.

Le nombre des étudiants se maintient à peu près constant, autour de la centaine.

Ecole des hautes études commerciales. — Le nombre des étudiants continue à augmenter : près de 60 % de l'effectif total sont des étrangers.

Institut de police scientifique et de criminologie. — Comme chaque année, l'Institut a reçu de nombreuses visites ; ses collections se sont enrichies de nouvelles pièces intéressantes.

Faculté de médecine. — Le Conseil d'Etat a nommé en qualité de professeurs extraordinaires : M. Henri Isliker à la nouvelle chaire de chimie physiologique, M. Willy Merz pour la clinique obstétricale et gynécologique et M. Pierre Dubuis pour l'obstétrique et la gynécologie. M. René Dufour, privat docent, a été promu chargé de cours d'ophtalmologie. M. Jean Tripod a donné sa démission de ses fonctions de privat docent de pharmacologie.

Faculté des lettres. — La Faculté a procédé à une révision de ses programmes d'examens ; elle s'est en outre préoccupée du statut du directeur de l'Ecole de français moderne, à qui il a été donné une plus grande liberté d'action. M. Ernest Giddey, qui dirige cette école avec succès, a été promu au titre de professeur extraordinaire.

M. Jean Béranger, chargé de cours de stylistique latine, a été nommé professeur-associé, et M. Daniel Poyan, privat docent, chargé de cours d'espagnol. M. Chanan Lehrmann a cessé ses fonctions de privat docent, tandis que MM. Jean-Claude Piguet et François Lasserre ont été autorisés à enseigner en cette qualité.

M. le professeur René Rapin a fait, à Dijon, une conférence sur Joseph Conrad, dans le cadre des échanges institués l'an dernier.

La série des publications de la Faculté s'est enrichie de deux nouveaux volumes : « Condition de l'homme » de M. Henri Miéville, professeur honoraire, et « Samuel Rogers et son poème Italie » de M. le professeur Ernest Giddey.

Cours de vacances. — Les cours ont duré du 13 juillet au 24 octobre. Ils ont été suivis par 1261 étudiants, de 43 nations différentes, dont les plus représentées étaient l'Allemagne (362), la Suisse (239) et l'Italie (127). 60 étudiants ont obtenu le certificat.

Faculté des sciences. — MM. Georges Brunisholz et Paul-Emile Pilet, chargés de cours, ont été nommés professeurs extraordinaires. MM. Arnold Bersier, Henri-A. Guénin et Roland Jaunin, chargés de cours, ont été promus au titre de professeurs-associés. M. Jean Pirenne, de l'Université de Liège, a fait, en qualité de professeur invité, un cours sur la physique du solide. M. Jean-Pierre Jan a été autorisé à donner un enseignement de privat docent consacré à la physique des métaux.

Ecole de pharmacie. — Aucun fait particulier n'est à signaler. Le nombre des étudiants continue à diminuer.

Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne

Généralité. — La réalisation du programme des bâtiments, pour lequel les crédits ont été votés en 1957 et 1958, s'est poursuivie durant l'année écoulée. Les travaux ont cependant subi un certain retard par rapport aux prévisions. Après la construction de l'aile est, utilisable dès l'automne 1958, les cinquième et sixième étages de l'ancien bâtiment ont été transformés et une nouvelle aile symétrique à la première a été ajoutée à l'ouest. L'agrandissement des laboratoires en sous-sol a été mis en chantier et les travaux seront terminés durant le courant de 1960.

Les conditions d'enseignement, anormales ces années précédentes, font place à une situation plus favorable en rapport avec le nombre des étudiants.

Corps enseignant

Ecole d'ingénieurs. — La démission de M. Charles Maillefer, chargé de cours de la technologie des métaux, a permis de regrouper un certain nombre d'enseignements pour les adapter à l'évolution constante des techniques industrielles et harmoniser d'une façon plus complète le programme de l'EPUL à celui de l'EPP. M. Maillefer a été remplacé par M. Maurice Martenet, nommé professeur extraordinaire.

M. le professeur Brunisholz a repris une partie de l'enseignement de M. Robert Monnier.

M. Alexandre Pilet, chargé de cours, a donné sa démission pour raison d'âge. Son remplacement fait actuellement l'objet d'une étude. MM. Gardel et Lerch ont commencé un enseignement en qualité de privat docent.

Ecole d'architecture. — M. le professeur Paul Waltenspühl a été nommé à l'Ecole polytechnique fédérale. Il a été remplacé par M. Jacques Favre, architecte diplômé de l'EPUL.

Vie de l'école. — La collection des publications de l'EPUL s'est enrichie des travaux suivants :

N° 49 *Appréciation de la qualité du béton*, par M. J.-P. Stucky.

N° 50 *Les fondations des chaussées. — Les problèmes de la portance et de la résistance au gel*, par M. le professeur D. Bonnard et M. E. Recordon.

Influence du gel sur la stabilité des voies ferrées. Constatations faites sur le réseau des Chemins de fer fédéraux. Mesures préconisées pour y porter remède, par M. le professeur D. Bonnard, MM. R. Desponds et E. Recordon.

N° 51 *Essai de systématisation de l'étude du réglage d'un groupe hydro-électrique*, par M. le professeur Lucien Borel.

N° 52 *Evolution et état actuel de la construction des turbines hydrauliques*, par M. le professeur Th. Bovet.

- N° 53 *De l'auto-excitation d'une machine asynchrone polyphasée*, par M. le professeur E. Juillard.
- N° 54 *Le rôle de l'énergie nucléaire*, par M. André Gardel, privat docent de l'EPUL.
Les fondements et les domaines de validité des théories de l'état critique des réacteurs atomiques, par M. le professeur B. Vittoz.
- N° 55 *Statistique et résistance du béton précontraint*, par M. le professeur F. Panchaud.

De nombreux professeurs ont pris une part active à des conférences et des congrès internationaux.

M. le professeur Juillard, atteint par la limite d'âge il y a deux ans, mais que l'on avait dû prier de semestre en semestre de rester encore en fonctions dans l'attente d'un successeur, a cessé son activité à l'Ecole après l'achèvement des travaux de diplôme de l'hiver 1958-1959. Sa dernière leçon, le 8 décembre 1958, a été une brillante dissertation sur l'auto-excitation des moteurs triphasés.

Reprenant une tradition qui s'était quelque peu perdue durant les dernières années, deux nouveaux membres du corps enseignant ont donné une leçon inaugurale. Le vendredi 8 mai, M. le professeur Vittoz exposait les fondements et les domaines de validité des théories de l'état critique des réacteurs atomiques et, le 12 juin, M. André Gardel, privat docent, parlait du rôle de l'énergie nucléaire dans l'économie.

L'Association générale des étudiants de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, d'entente avec l'association sœur de Zurich, a organisé avec un plein succès, du 26 juillet au 1^{er} août 1959, un séminaire international de travaux hydrauliques, à l'intention des membres de la Fédération internationale des associations nationales d'étudiants ingénieurs.

La formation d'une élite scientifique et technique est toujours à l'ordre du jour. Les écoles polytechniques sont appelées à prendre leur part de responsabilité dans cette tâche. L'EPUL est aujourd'hui reconnue sur le terrain fédéral comme un complément de l'Ecole polytechnique fédérale. Les universités sont également appelées à prendre part à cet effort. Malheureusement, la structure fédéraliste de la Suisse est une entrave sérieuse à la réalisation de tels projets. Les cantons estiment toujours avec plus ou moins de raison que cette tâche dépasse leurs moyens tout en défendant le principe de leur autonomie dans le domaine de l'instruction. Les industriels — premiers bénéficiaires de l'activité des techniciens — sans se refuser à apporter une contribution financière à leur formation, sont plus réticents que leurs collègues d'autres pays. Ils sont d'avis que l'enseignement est affaire d'Etat. La Confédération, elle, se montre extrêmement soucieuse de ménager les susceptibilités des cantons, en même temps que ses finances.

Il faut cependant reconnaître que par l'institution de fonds spéciaux,

la Confédération distribue des millions pour encourager la recherche fondamentale.

La commission, dite de la « relève », a établi un substantiel rapport. Ses conclusions ne sont malheureusement pas à la mesure de son départ généreux, dont les propositions s'éffritent peu à peu. Il faut reconnaître qu'il est difficile d'adopter un plan d'équipement scientifique national, qui heurtera certainement quelques traditions et bouleversera des positions acquises. On fonde cependant de grands espoirs sur les promesses de la conférence de Morat où, en présence de trois conseillers fédéraux, ces problèmes furent agités. Si sur le plan des idées, tout paraît facile, dès que l'on descend au niveau des réalisations, des obstacles apparaissent. Aussi l'aide financière de la Confédération aux universités n'est-elle pas pour demain.

Dans un secteur très particulier, celui de la technique, une telle aide, modeste il est vrai, est très sérieusement envisagée.

Sur ce point, les deux Ecoles polytechniques de Zurich et de Lausanne sont d'accord. La tâche est d'ailleurs suffisante pour requérir l'effort des deux écoles.

Bibliothèque cantonale et universitaire

I. Généralités

L'année 1959 représente une étape importante dans le développement de la Bibliothèque cantonale et universitaire. Les travaux de transformation, désirés pendant 30 ans et commencés en 1955, touchent à leur fin.

L'agrandissement de la Bibliothèque a entraîné automatiquement un accroissement du trafic, qui correspond aussi aux volées toujours plus nombreuses d'étudiants et de gymnasiens. Mais elle a permis également une activité interne plus intense.

II. Locaux

La deuxième tranche des travaux de transformation s'est terminée en mai : les bureaux ont été aménagés dans l'ancien Musée d'art décoratif que l'Etat de Vaud loue à la Ville de Lausanne.

Il a été possible de faire une imposante salle des catalogues, une belle salle de bibliographies et une salle de consultatifs, ainsi que onze bureaux pour une ou deux personnes. Les quelques mois passés dans ces nouvelles installations laissent bien augurer de l'avenir, car il est agréable de travailler, sans gêner ses collaborateurs, dans des locaux clairs et bien compartimentés.

La dernière tranche des travaux va commencer en janvier.

Le bureau du Dépôt légal qui se trouvait à la rue Neuve depuis sa

création, en 1938, a été transféré à la Bibliothèque cantonale et universitaire, ce qui rationalise le travail et dispense d'une location onéreuse. Les milliers de doubles qui avaient été entreposés à la rue Neuve ont été triés par MM. Clavel et Roth.

Parmi ceux dont on a dû se défaire, un bon nombre a été donné aux facultés et instituts de l'Université. Ainsi, la Bibliothèque Galli-Valério a trouvé sa juste destination à l'institut du même nom. D'autres volumes ont été remis aux bibliothèques des facultés de théologie, de droit et des lettres.

Le solde a été vendu à divers libraires.

L'aménagement des nouveaux locaux a donné l'occasion de créer une salle de bibliographies dont le besoin se faisait sentir depuis de nombreuses années. M. Charles Roth, chargé de cours de bibliographie à la Faculté des lettres, a rassemblé les nombreux volumes que possédait la Bibliothèque et en a dirigé le classement opéré par M^{lle} Laurette Wettstein.

Une salle de consultatifs a également été équipée, comprenant les principaux catalogues de bibliothèques et les bibliographies nationales nécessaires au travail de cataloguement.

Ces deux salles sont ouvertes au public universitaire.

III. Personnel

En février, M^{lle} Eliane Brulhart a quitté la Bibliothèque après six mois d'activité. Elle a été remplacée temporairement par M^{me} Béguin puis, à titre définitif, par M^{lle} Lise Emery, devenue M^{me} Buschbeck depuis le mois d'octobre.

Pour permettre au bureau du cataloguement de faire face aux flots de livres de l'hiver 1958-1959, il a été fait appel à M^{lle} Josette Hemmeler, diplômée de l'École de bibliothécaires de Genève et étudiante en sciences sociales et politiques, qui a consacré une partie de son temps jusqu'au mois de mai. Elle est revenue en décembre pour l'hiver 1959-1960.

M^{lle} Laurette Wettstein, licenciée en droit, dont les services ont été très appréciés, a quitté la Bibliothèque après un stage d'une année.

M. Jacques May a obtenu un congé de 10 mois dès septembre pour poursuivre ses études en Angleterre. La suppléance a été assurée par M^{lle} Anne-Lise Campiche, licenciée ès lettres.

En décembre, M. Maurice von der Muhl, docteur en droit, a commencé le classement du fonds de manuscrits de la famille Seigneux qu'il avait utilisés en partie pour la préparation de sa thèse.

Ce personnel est payé partiellement par la Bibliothèque elle-même, mais il serait urgent que soit créé un poste, d'assistante de bibliothèque supplémentaire, étant donné l'accumulation du travail.

Depuis 1959, la Bibliothèque s'occupe de former des stagiaires qu'elle prépare au diplôme de l'Association des bibliothécaires suisses.

M. Hans-Ulrich Geiger, entré à la fin de 1957, a réussi brillamment ses examens en automne 1959 après un stage d'un an à la Bibliothèque cantonale et de six mois à la Stadt- und Universitätsbibliothek de Berne.

Au cours de l'hiver 1959-1960, il cataloguera une partie de la Bibliothèque de numismatique sous la direction de MM. Colin Martin et Léon Préndier.

M^{lle} Martine Fréhelin est entrée en mars pour un stage d'une année et a passé par les différents services.

M^{lle} Elisabeth Schneider est entrée en avril pour un stage de 18 mois.

En août et septembre, deux élèves de l'Ecole de bibliothécaires de Genève : M^{lle} Monique de Palézieux et M. Armando Kaladi ont fait un court stage à la Bibliothèque cantonale.

IV. Législation

La loi sur la presse du 14 décembre 1937 a été modifiée le 16 novembre 1959. La modification tend à rendre le dépôt légal plus efficace, notamment pour les ouvrages imprimés dans le canton de Vaud, mais édités ailleurs, qui échappaient généralement au dépôt légal. Ainsi revue, elle va permettre une acquisition plus complète des imprimés vaudois.

Le règlement de la Bibliothèque, datant de 1921, a été refait en tenant compte des nouvelles institutions, des nécessités actuelles et des changements intervenus dans les méthodes de travail.

Il doit être soumis incessamment au Conseil d'Etat.

V. Activités

Il est facile de constater que la Bibliothèque cantonale vit à un autre rythme. Les dimensions de la salle de travail, du hall du prêt et de la salle des catalogues attirent les lecteurs.

Les statistiques accusent partout un mouvement ascendant qui n'est pas sans inquiéter le personnel souvent surchargé.

A titre d'exemple, disons qu'un seul employé ne suffira bientôt plus à remettre en place les livres empruntés.

1. Commission universitaire de la Bibliothèque. — Présidée par M. le professeur Jean-Louis Nicod, cette commission a tenu deux séances. La première a été consacrée à la politique d'achat de la Bibliothèque et la deuxième à l'examen des propositions pour le règlement de la Bibliothèque.

2. Relations avec les bibliothèques scientifiques suisses. — La Commission des directeurs des bibliothèques scientifiques suisses s'est réunie deux fois à Berne et a examiné la question de la conservation des périodiques en langues peu accessibles, afin de mettre au point un système de répartition dans les différentes bibliothèques et éviter d'accumuler et de conserver à double ces périodiques peu ou jamais demandés.

L'assemblée annuelle de l'Association des bibliothécaires suisses a eu lieu les 10 et 11 octobre à Lugano.

3. **Exposition.** — Le déménagement du catalogue a libéré le hall du prêt et a permis de placer trois vitrines d'exposition.

MM. Prêt et Prébandler en ont renouvelé le contenu mois après mois, préparant pour la fin de l'année une rétrospective Charles-Albert Cingria à l'image de ce qu'était le poète.

Cette exposition permanente donne aux lecteurs qui attendent leurs volumes l'occasion de voir des pièces rares. Elle représente un moyen d'expression pour la Bibliothèque, soulignant le rôle que doit jouer une institution de ce genre sur le plan culturel.

4. **Salle de travail.** — Elle est déjà trop petite, serait-on parfois tenté de dire, car ses 100 places sont souvent toutes occupées. Un nouveau rang de tables et de chaises sera bientôt nécessaire.

953 (823 en 1958) nouveaux lecteurs ont été inscrits pour la consultation dans la salle de travail. De ce nombre, étudiants et gymnasiens forment le 48 %.

De nouvelles étagères ont dû être fixées pour accueillir les encyclopédies. La révision a donné l'occasion d'un remaniement complet dans la disposition des volumes.

Grâce à des contrôles permanents, le nombre des volumes disparus a diminué.

Quant à celui des volumes demandés en consultation, il a passé de 12 626 en 1957 à 17 861 en 1959.

5. **Prêt.** — La Bibliothèque cantonale est en passe de devenir la bibliothèque scientifique la plus fréquentée de Suisse. En effet, seule la bibliothèque de l'Université de Bâle prête davantage de livres.

D'ailleurs, un rapide coup d'œil sur les années passées montre bien le développement pris par le prêt.

En 1956	56 481 volumes
En 1957	62 316 volumes
En 1958	70 316 volumes
En 1959	76 437 volumes

Le prêt interurbain continue à rendre de nombreux services. 1590 (1496) livres ont été empruntés à 72 bibliothèques suisses et 23 (22) à 10 bibliothèques étrangères. 1595 (1447) volumes ont été prêtés à 74 bibliothèques suisses et 63 (57) à 28 bibliothèques étrangères. 4195 (3901) bulletins de demande de prêt interurbain ont été reçus. Le service du prêt a expédié 3426 (3156) paquets et en a reçu 4268. En outre, 52 384 ouvrages demandés étaient absents ou exclus du prêt.

Un nouveau système de bulletins de prêt a été inauguré, visant à simplifier la tâche des employés et la peine des lecteurs.

6. **Acquisitions.** — Les entrées se montent à 12 479 et se répartissent de la manière suivante :

<i>Achats.</i>	Isolés et suites	2212
	Périodiques	<u>1145</u>
	Total :	<u>3357</u> (3620 en 1958)

Cette diminution correspond à la réduction de 10 % des crédits d'achat.

<i>Dons.</i>	Isolés et suites	1242
<i>Echanges.</i>	Isolés et suites	224
	Périodiques	<u>538</u>
	Total pour les échanges :	<u>762</u>

<i>Dépôt légal.</i>	Isolés et suites	633
	Périodiques	<u>844</u>
	Total :	<u>1477</u>

<i>Thèses.</i>		5641
----------------	--	------

Comme chaque année, M. Charles Veillon, Dr honoris causa de l'Université de Lausanne, a donné 1000 francs à la Bibliothèque pour l'acquisition des Cahiers de Paul Valéry.

Parmi les achats importants, il convient de mentionner la suite du Catalogue du British Museum, qui va être publié au rythme de 48 volumes par an jusqu'en 1965 et dont l'acquisition se fait avec l'aide de la Société académique vaudoise.

La Bibliothèque exprime toute sa reconnaissance à ces généreux donateurs.

7. **Périodiques.** — 90 nouveaux périodiques ont été incorporés, dont un bon nombre donné par la « Revue économique et sociale ».

De nouvelles cotes correspondant aux divers formats ont été adoptés pour permettre un travail plus rapide.

L'ensemble des périodiques vivants se monte à 2372 dont 287 en suspens. Notons que 120 périodiques sont déposés dans 22 bibliothèques de facultés ou d'instituts de l'Université et qu'ils représentent à ce jour le sixième des crédits annuels de la BCU.

8. **Dépôt légal.** — Le mouvement s'accroît régulièrement. 516 (459) périodiques, 328 (310) annuaires, rapports, etc., 633 (628) volumes et brochures ont été déposés. Il a fallu envoyer environ 300 rappels aux éditeurs et imprimeurs, preuve que le dépôt légal n'a pas encore passé dans les mœurs.

9. Catalogues. —

Fiches nouvelles établies durant l'année	12 749	(9 932)
Fiches dactylographiées	10 952	(8 024)
Fiches de rappel	1 658	(1 808)
Fiches refaites	139	(100)
Fiches nouvelles incorporées au catalogue alphabétique par noms d'auteurs	12 610	(9 832)
Fiches nouvelles incorporées au catalogue par matières	11 297	(11 948)
Fiches incorporées au catalogue bio-bibliographique . .	1 444	(1 720)
Catalogue de la salle de travail	11 168	
Fiches pour le catalogue collectif de Berne	12 512	
	(y compris les fonds d'Ayala et Fazy)	
Somme totale des fiches faites à l'atelier d'imprimerie	30 024	

Les bibliothèques de facultés et d'instituts universitaires ont fourni 9411 fiches au catalogue collectif de Lausanne.

Depuis 1959, il n'est fait qu'une fiche pour les thèses afin de ne pas alourdir inutilement le catalogue matières. Seules les thèses importantes sont traitées comme des livres ordinaires.

10. Collections particulières. — Au cours du premier semestre, près de 12 000 fiches provenant de la Bibliothèque d'Ayala ont été intercalées au catalogue alphabétique par noms d'auteurs par MM. Clavel et Roth. Celles du catalogue par matières sont incorporées petit à petit, environ 2000 en 1959.

La Bibliothèque Robert Fazy a aussi été incorporée pendant le premier semestre sous les cotes FZA, FZB et FZC, et les fiches ont commencé à être intercalées au catalogue par matières. Quelques ouvrages de cette collection doivent encore être reliés, quelques suites et périodiques seront continués.

La Bibliothèque russe a été plus utilisée que l'an passé; le nombre de ses lecteurs a doublé, soit 65 au lieu de 32, ainsi que celui des livres empruntés 1374 (604). M. Georges Dessonnaz s'en occupe activement. Il est à la disposition des lecteurs les mardi et samedi après-midi.

11. Bibliothèques universitaires. — A la Bibliothèque de l'Ecole des sciences sociales et politiques, M^{lle} Hellé Cosentini a catalogué, sous la direction de M. Marcel Reymond, les thèses et le fonds Milliod, travail qu'elle terminera en 1960.

Aux instituts d'histologie et d'anatomie normale, M^{lle} Jacqueline Cuany a été chargée de classer et de cataloguer les bibliothèques qui viennent d'être mises en place à la nouvelle Ecole de médecine.

La Bibliothèque de l'Institut de bactériologie est en cours de cataloguement par les soins de M^{lle} Fleury, secrétaire du professeur Hauduroy, ceci

sous la direction de M^{lle} Françoise Sallaz, qui partage son temps entre la Clinique ophtalmique, l'Ecole normale et la bactériologie.

12. Liste des acquisitions récentes. — Sous sa nouvelle forme plus modeste, la liste rend bien les services qu'on en attendait. Dix numéros, plus un numéro spécial consacré à la Bibliothèque Fazy ont été publiés, comprenant environ 1800 titres.

13. Atelier d'imprimerie. — L'acquisition d'une machine rotaprint et d'une machine à écrire électrique à bandes perforées flexo-writer ont permis à la BCU de tirer les fiches et la liste des acquisitions à l'aide d'une seule frappe, donc d'une seule correction d'épreuve, ce qui représente un gain de temps considérable. De plus, le procédé offset s'appuie sur la production photographique des clichés, donnant ainsi son autonomie à la BCU en matière d'imprimés administratifs et l'on sait combien une bibliothèque en consomme. Pour chaque livre emprunté, il faut un bulletin de demande et un bulletin de prêt. Or, la BCU a prêté 76 000 livres et avait en outre 52 000 absents, ce qui fait près de 130 000 bulletins de demande employés en 1959.

L'atelier a imprimé plus de 300 000 bulletins, cartes, papillons, etc, réalisant ainsi une nette diminution des frais d'impression.

14. Reliure. — 37 lots de livres comprenant en tout 2874 volumes ont été confiés à 13 relieurs du canton.

Prix moyen : Fr. 13.25 par volume. (Fr. 13.03 en 1958.)

De son côté, l'atelier a réparé 558 volumes, cartonné 677 brochures et relié 1483 volumes dont une majorité de livres abîmés exigeant beaucoup de soin pour être remis à neuf.

Il a confectionné de plus toutes sortes de boîtes, casiers, fichiers, etc., rogné, perforé et encoché les bulletins imprimés et la liste des acquisitions récentes.

Enfin, c'est le personnel de l'atelier de reliure qui a été chargé du déménagement de la Bibliothèque de l'Ecole de médecine, de celui si lourd du Dépôt légal et des doubles qui y étaient déposés, ainsi que de l'aménagement dans les nouveaux locaux et de la remise en état de la salle Tissot rendue à l'Université à la fin du mois de juin.

15. Microfilms. — L'équipement de l'atelier de microfilms a été achevé en décembre par l'acquisition d'un agrandisseur et d'une lanterne de projection portative mise à la disposition des professeurs de l'Université. La B. C. U. peut livrer des microfilms en noir, des agrandissements sur papier, ainsi que des diapositifs en noir ou en couleur.

L'on a fait 2159 vues, 904 agrandissements, 86 diapositifs en noir et 31 en couleur. Grâce à une lampe à vapeur de mercure qui reproduit sur

offse
amél.

U

de V
films
Préb

C

de

Con-

tous

nales

bien

I

l'ore

Cell

vea

pas

196

facé

mer

nar

ain

Jon

M.

le

Ku

W

qu

à

à

cl

tr

so

à

cl

B

offset les négatifs photographiques, l'atelier de microfilms contribue à améliorer la qualité des imprimés de la BCU.

Un accord est intervenu entre la BCU et l'École des arts et métiers de Vevey pour permettre aux apprentis de se familiariser avec les microfilms au cours d'un stage d'une semaine, sous la surveillance de M. Léon Prébandier.

Cette solution qui semble donner satisfaction aux deux parties a permis de tirer 5000 vues de microfilms d'un fonds de manuscrit de Benjamin Constant : première étape d'un long travail qui consistera à microfilmer tous les manuscrits de la BCU, puis les documents des Archives cantonales vaudoises, ce en vue de préserver, en cas de bombardement, les biens culturels qui ne peuvent être évacués rapidement.

16. **Revision.** — En 1958, la revision avait eu pour but de remettre de l'ordre dans les collections qu'un double déménagement avait bouleversées. Celle de 1959 a été consacrée en grande partie à l'établissement de nouveaux topographiques pour la partie des périodiques (lettre B) qui n'avait pas encore été refaite. Ce long travail sera vraisemblablement achevé en 1960 ou 1961.

17. **Cabinet des manuscrits.** — Les collections se sont enrichies de façon notable cette année. La B. C. U. a acquis grâce à un crédit complémentaire un important fonds de manuscrits de Benjamin Constant, provenant de la famille d'Estournelles.

Elle a également acheté les lettres de C. F. Ramuz à Florian Delhorbe, ainsi que quelques lettres de Paul Claudel, Benjamin Constant, Henri Jomini, F.-C. de La Harpe, Suzanne Necker et Félix Vallotton.

De généreux donateurs ont remis des papiers importants à la BCU. M. Georges Alioth a constitué le fonds E. H. Crisinel, et M. Dominique Bovy le fonds Adrien Bovy.

M. Alfred Gehri a fait don d'un manuscrit de Balthasar-Roorda, M. Emile Kupfer de la « Statistique du district de Morges », de Henri Monod. M. Paul Wüst d'une importante lettre de La Harpe, parue dans la « Revue historique vaudoise ».

La BCU est fort sensible à l'intérêt qui lui est témoigné et exprime à chacun sa vive gratitude.

Le conservateur des manuscrits, M. Charles Roth, prépare l'édition du troisième volume de « Médecine et santé » de feu le Dr Olivier. Ce livre sortira de presse en 1960.

18. **Cabinet iconographique.** — Les nouvelles acquisitions se montent à 206 pièces (dons 158, achats 48) dont quelques belles pièces du XIX^e siècle. Le nombre des prêts reste stationnaire 93 (96).

De nombreux dons n'ont pas encore pu être classés, M^{lle} Françoise Belperrin étant toujours trop occupée à la Bibliothèque cantonale.

30	Allocations supplément.	Rece
521 Abonnements et taxes téléphoniques 522 Taxes postales 527 Frais généraux divers 531 Indemnités et frais des commissions 621 Mobilier d'enseignement 622 Machines et matériel d'enseignement 711 Autres dépenses 712 Dépenses pour les sports		
303 8. Enseignement professionnel 281 Subventions fédérales 811 Subventions fédérales 812 Subventions cantonales		5 5
304 Enseignement supérieur et des cultes		
304 1. Recettes et dépenses générales 177 Ecolages, finances de cours et d'examen 437 Contribution de l'Etat à l'A.V.S. 443 Vacations et débours 445 Indemnités pour usage de véhicules privés 511 Fournitures, impressions, reliures 512 Frais d'insertions 513 Mobilier et machines de bureau 515 Livres, journaux, périodiques 527 Frais généraux divers 533 Consultations juridiques et expertises 711 Autres dépenses 812 Subventions cantonales	2,500	1, 1,

Calculations élément.	Budget 1959		Comptes 1959		Comptes 1958	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
		1,300		1,079.25		1,071
		200		156.60		136
		7,500		7,459.55		7,326
		8,000		6,728.50		8,190
		18,000		17,980.95		22,998
		22,500		23,208.26		22,927
		105,000		94,785.05		88,510
		4,500		4,279.80		4,475
	5,700	61,500	5,744.—	54,646.—	5,216	54,241
	5,700		5,744.—		5,216	
		5,700		5,744.—		5,216
		55,800		48,902.—		49,025
	1,500	27,310	2,400.—	27,650.33	1,225	25,147
	1,500		2,400.—		1,225	
		120		91.40		104
		360		320.—		76
		1,530		1,529.70		1,716
		4,000		4,000.—		4,091
		100		—		166
		3,500		3,044.60		5,165
		350		331.45		318
		7,000		6,734.48		3,631
		—		2,500.—		—
		9,000		7,748.70		8,376
		1,350		1,350.—		1,500

30	Allocations supplément.	Recet
304 2. Université		809
177 Ecolages, finances de cours et d'examens		700
242 Remboursement de rétributions du personnel		33
243 Remboursement de prestations sociales		3
251 Vente d'imprimés		-
252 Remboursement sur frais divers et taxes		1
262 Produit des analyses de l'institut de bactériologie		54
281 Subventions fédérales		11
283 Autres subventions		-
341 Versement aux fonds spéciaux		
421 Traitements au personnel régulier		
422 Traitements au personnel occasionnel	2,500	
425 Traitements des membres du corps enseignant supérieur		
426 Allocations de ménage		
427 Allocations pour enfants	2,900	
428 Allocations complémentaires	4,000	
431 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions		
433 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions	13,020	
434 Prime assurance contre les accidents et la maladie		
435 Autres prestations sociales	500	
437 Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		
441 Indemnités diverses	1,000	
444 Indemnités pour prestations diverses		
511 Fournitures, impressions, reliure	5,000	
512 Frais d'insertions		
513 Mobilier et machines de bureau	10,500	
521 Abonnements et taxes téléphoniques	8,500	
522 Taxes postales		
527 Frais généraux divers	600	
531 Indemnités et frais des commissions		

ations lément.	Budget 1959		Comptes 1959		Comptes 1958	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	809,500	5,626,797	950,819.20	5,889,607.91	845,381	5,779,917 5799906
	700,000		797,044.60		726,837	
	33,000		39,886.30		38,421	
	3,000		7,086.20		4,351	
	—		86.55		91	
	1,000		1,989.65		2,676	
	54,000		83,767.90		52,128	
	11,000		13,458.—		13,375	
	7,500		7,500.—		7,500	
		35,000		35,000.—		40,000
		958,000		948,644.—		912,849
2,500		740,000		741,894.20		705,008
		2,420,000		2,419,619.15		2,388,035
		104,400		104,398.95		103,944
2,900		65,100		68,051.50		66,120
4,000		256,000		257,962.45		253,356
		98,000		92,133.—		119,837
13,020		163,000		171,781.60		194,077
		1,500		643.20		1,207
500		1,500		6,080.—		5,000
		90,500		84,556.90		81,679
1,000		9,000		7,627.10		7,680
		200		200.—		200
5,000		86,360		91,345.50		105,466
		4,650		4,650.—		3,450
10,500		32,790		42,265.65		21,230
8,500		25,200		33,689.90		30,950
		500		500.—		500
600		600		1,110.—		600
		12,000		11,971.80		13,686

30	Allocations supplément.	Recet
612 Entretien des immeubles		
613 Loyers	5,700	
614 Entretien des locaux	800	
615 Eau, gaz, électricité	500	
616 Chauffage		
622 Machines et matériel d'exploitation	1,000	
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel	510	
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections		
711 Autres dépenses	30,000	
812 Subventions cantonales	1,000	
304 3. Bibliothèque cantonale et universitaire		
242 Remboursement de rétribution du personnel		
243 Remboursement de prestations sociales		
252 Remboursement sur frais divers et taxes		
421 Traitements au personnel régulier	3,000	
422 Traitements au personnel occasionnel		
426 Allocations de ménage		
427 Allocations pour enfants		
428 Allocations complémentaires	700	
431 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions	576	
437 Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		
443 Vacations et débours		
511 Fournitures, impressions, reliure	9,000	
512 Frais d'insertions		
513 Mobilier et machines de bureau		
521 Abonnements et taxes téléphoniques	750	
613 Loyers		
614 Entretien des bureaux et autres locaux		
616 Chauffage		
621 Mobilier d'exploitation		
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	6,000	

Catégories éléments	Budget 1959		Comptes 1959		Comptes 1958	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
		2,000		176,309.90		199,117
5,700		63,700		66,923.—		53,976
800		6,000		6,351.—		5,346
500		1,800		1,958.40		1,800
		2,400		2,400.—		4,291
1,000		267,647		301,815.14		277,218
510		950		1,413.—		794
		45,000		44,999.87		50,000
30,000		2,000		31,312.60		1,490
1,000		131,000		132,000.—		131,000
	—	466,390	1,677.40	475,659.45	3,354	460,328
	—		330.50		3,045	
	—		1,261.—		—	
	—		85.90		309	
3,000		224,000		227,000.—		205,396
		72,000		66,549.23		76,355
		9,000		8,602.—		8,639
		3,000		2,725.—		2,655
700		19,500		20,004.90		19,114
576		26,500		27,719.85		34,432
		6,600		5,976.25		5,996
		540		540.—		211
9,000		45,000		52,728.25		50,000
		450		16.70		160
		2,700		2,700.—		2,954
750		1,000		1,664.65		1,162
		18,000		16,066.65		11,166
		1,350		1,350.—		605
		750		17.55		977
		9,000		8,999.16		9,999
6,000		27,000		32,999.24		30,000

30	Allocations supplément.	B Recett
304 4. Archives cantonales 242 Remboursement de rétributions du personnel 252 Remboursement de frais divers et taxes 421 Traitements au personnel régulier 422 Traitements au personnel occasionnel 426 Allocations de ménage 427 Allocations pour enfants 428 Allocations complémentaires 431 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions 437 Contribution de l'Etat à l'A.V.S. 443 Vacations et débours 445 Indemnités pour usage de véhicules privés 511 Fournitures, impressions, reliures 521 Abonnements et taxes téléphoniques 527 Frais généraux divers 612 Entretien des immeubles 613 Loyers 621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement 632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	400	
304 5. Musées cantonaux 242 Remboursement de rétributions du personnel 252 Remboursement sur frais divers et taxes 421 Traitements au personnel régulier 422 Traitements au personnel occasionnel 426 Allocations de ménage 427 Allocations pour enfants 428 Allocations complémentaires 431 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions 437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S.	4,600 600 200	

Communications complément.	Budget 1959		Comptes 1959		Comptes 1958	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	—	107,770	717.40	101,468.61	113	104,486
	—		540.—		—	
	—		177.40		113	
		58,000		55,955.40		55,425
		2,000		—		—
		1,800		1,800.—		1,800
		1,800		1,800.—		1,800
		4,200		4,128.—		4,092
		6,000		4,931.40		6,478
		1,600		1,267.50		1,255
		450		240.05		198
		720		726.30		511
		3,000		3,000.—		3,300
		1,100		938.05		910
400		—		175.50		—
		800		275.—		1,845
		24,000		24,000.—		24,400
		1,800		1,772.20		1,807
		500		459.21		663
	—	408,690	2,454.65	393,237.21	2,008	417,195
	—		2,428.05		2,008	
	—		26.60		—	
		235,400		220,441.45		226,712
4,600		42,000		46,418.95		43,821
		11,400		10,400.—		10,525
600		8,700		9,375.—		8,943
		18,300		16,845.50		16,841
		24,000		24,487.—		26,481
200		6,200		5,802.55		5,935

30		Allocations supplément.	Rece
443	Vacations et débours	730	
444	Indemnités pour prestations diverses		
445	Indemnités pour usage de véhicules privés		
511	Fournitures, impressions, reliure		
512	Frais d'insertions		
513	Mobilier et machines de bureau		
521	Abonnements et taxes téléphoniques		
527	Frais généraux divers		
614	Entretien des bureaux et autres locaux		
621	Mobilier d'exploitation	280	
632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections	600	
304	6. Monuments historiques		4
121	Loyers		
242	Remboursement de rétributions du personnel		3
281	Subventions fédérales		1
341	Versements aux fonds spéciaux		
421	Traitements au personnel régulier		
422	Traitements au personnel occasionnel		
426	Allocations de ménage		
427	Allocations pour enfants		
428	Allocations complémentaires		
431	Contribution de l'Etat à la caisse de pensions	3,216	
437	Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		
445	Indemnités pour usage de véhicules privés		
511	Fournitures, impressions, reliures		
513	Mobilier et machines de bureau		
531	Indemnités et frais des commissions		
614	Entretien des bureaux et autres locaux		
632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections		
811	Subventions fédérales		
812	Subventions cantonales	20,250	

Locations complément.	Budget 1959		Comptes 1959		Comptes 1958	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
730		1,350		1,848.95		1,109
		500		500.—		895
		500		450.—		500
		8,000		7,033.60		8,095
		540		165.—		150
		1,350		988.30		2,024
		4,320		4,312.15		4,332
		1,000		—		337
		2,000		1,307.10		2,026
280		4,060		3,432.56		12,971
600		39,070		39,429.10		42,808
	47,720	184,980	56,913.80	207,584.05	78,245	215,076
	1,500		1,500.—		—	
	34,220		34,213.80		30,120	
	12,000		21,200.—		47,500	
		10,000		10,000.—		10,000
		64,000		60,609.80		53,016
		10,000		8,299.80		8,100
		3,600		3,600.—		3,200
		3,000		2,325.—		1,700
		4,500		4,402.—		3,832
3,216		5,800		8,309.60		4,634
		1,750		1,512.—		1,373
		2,000		2,000.—		2,000
		800		638.05		523
		2,000		1,998.05		—
		300		312.—		452
		400		337.40		—
		3,000		1,185.35		6,134
		12,000		21,200.—		47,500
20,250		61,830		80,655.—		70,870

30		Allocations supplément.	Rece
304	7. Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué		41
177	Ecolages, finances de cours, finances d'examens		27
252	Remboursement sur frais divers et taxes		12
281	Subventions fédérales		2
283	Autres subventions		
422	Traitements au personnel occasionnel	1,000	
426	Allocations de ménage	1,600	
427	Allocations pour enfants		
428	Allocations complémentaires	2,800	
431	Contributions de l'Etat à la caisse de pensions	1,500	
437	Contribution de l'Etat à l'A.V.S.	100	
511	Fournitures, impressions, rellures		
512	Frais d'insertions		
513	Mobilier et machines de bureau		
521	Abonnements et taxes téléphoniques		
531	Indemnités et frais des commissions		
613	Loyers		
621	Mobilier d'exploitation et d'enseignement		
622	Mobilier et matériel d'exploitation et d'enseignement	1,600	
304	8. Cultes		35
121	Loyers		3
242	Remboursement de rétribution du personnel		29
243	Remboursement de prestations sociales		—
244	Remboursement d'indemnités et vacations du personnel		2
421	Traitements au personnel régulier		
425	Traitements des membres du corps pastoral		
426	Allocations de ménage		
427	Allocations pour enfants	1,500	

Locations plément	Budget 1959		Comptes 1959		Comptes 1958	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	41,750	140,020	47,458.85	146,816.70	51,680	136,585
	27,000		32,738.50		31,723	
	50		20.35		56	
	12,000		12,000.—		17,200	
	2,700		2,700.—		2,700	
1,000		105,500		107,161.70		99,953
1,600		1,200		2,816.—		1,200
		2,700		2,700.—		2,704
2,800		2,100		4,831.35		1,968
1,500		7,700		9,000.30		7,313
100		2,250		2,392.10		2,156
		2,000		1,479.40		1,801
		600		330.60		201
		800		62.—		999
		750		741.55		748
		500		125.—		411
		6,720		6,620.—		6,510
		2,700		2,570.65		3,232
1,600		4,500		5,986.05		5,120
	35,480	4,798,380	59,751.70	4,684,692.20	38,403	4,781,400
	3,380		3,379.80		2,979	
	29,600		51,067.50		30,266	
	—		1,750.95		1,196	
	2,500		3,553.45		3,961	
		8,000		7,999.80		7,750
		3,644,000		3,556,507.70		3,580,385
		120,000		114,667.05		115,347
1,500		126,000		126,661.65		125,215

30	Allocations supplément.	E Recett
428 Allocations complémentaires		
431 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions	7,500	
433 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions		
435 Autres prestations sociales	4,410	
437 Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		
441 Indemnités diverses		
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	3,000	
511 Fournitures, impressions, reliure		
512 Frais d'insertions		
513 Mobilier et machines de bureau		
531 Indemnités et frais des commissions		
613 Loyers		
812 Subventions cantonales	18,000	

ations ément.	Budget 1959		Comptes 1959		Comptes 1958	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
		260,000		250,323.80		251,547
7,500		950		787.20		920
		300,000		296,318.60		378,353
4,410		2,500		9,150.—		5,000
		83,200		77,276.45		77,383
		11,000		12,241.70		10,811
3,000		9,000		12,013.65		20,817
		7,500		6,952.65		6,698
		300		164.70		134
		450		164.25		451
		58,000		53,288.—		55,263
		3,680		3,005.—		3,680
18,000		163,800		157,170.—		141,640

30	Allocations supplément.		Recettes
	Recettes	Dépenses	
Récapitulation			
301	Administration générale		
	1. Administration	4,500	51
	2. Recettes et dépenses générales	265	155
302	Enseignement primaire		
	1. Frais généraux pour l'instruction	80,000	603
	2. Remplacement d'instituteurs appelés au service militaire		111
	3. Cours d'éducation civique		-
	4. Enseignement ménager		27
	5. Orientation professionnelle		2
	6. Institut des sourds et enseignement aux anormaux	8,000	11
303	Enseignement secondaire		
	1. Recettes et dépenses générales	2,200	1
	2. Gymnases classique et scientifique	13,950	5
	3. Collège classique cantonal	59,300	6
	4. Collège scientifique cantonal		5
	5. Ecole supérieure de commerce et d'administration		27
	6. Collèges communaux et écoles supérieures	18,472	
	7. Ecole normale		16
	8. Enseignement professionnel		
304	Enseignement supérieur et cultes		
	1. Recettes et dépenses générales	2,500	
	2. Université	88,030	80
	3. Bibliothèque cantonale et universitaire	20,026	
	4. Archives cantonales	400	
	5. Musées cantonaux	7,010	
	6. Monuments historiques	23,466	
	7. Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué	8,600	
	8. Cultes	34,410	
	Totaux	—	371,129
	Excédent des dépenses sur les recettes	371,129	32,5
	Sommes égales	371,129	35,4

mont.	Budget 1959		Comptes 1959		Comptes 1958	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
4,500	51,500	546,680	55,738.85	520,000.05	45,765	540,538
265	155,000	699,750	152,772.50	694,848.55	157,068	780,865
						132,410 ³
30,000	603,942	12,942,960	550,737.40	12,688,125.55	645,559	12,862,073
	110,000	230,000	77,415.10	165,676.65	84,059	190,388
	—	1,000	—	—	—	76,330
	270,000	700,400	284,756.—	683,058.59	269,970	723,807
	26,700	56,200	26,944.—	49,122.45	26,322	55,891
8,000	119,000	187,100	143,848.70	212,175.40	184,453	243,146
2,200	18,000	272,050	20,215.61	259,033.51	18,216	267,892
13,950	55,000	773,120	60,727.15	733,454.—	58,600	744,290
59,300	60,000	1,139,300	68,141.35	1,164,108.20	63,597	1,079,963
	52,000	964,100	50,111.05	932,157.34	55,000	897,949
	275,000	1,323,570	295,596.75	1,261,807.30	287,216	1,267,605
18,472	—	2,791,400	93.80	2,610,629.30	3,084	2,688,792
	160,450	998,960	156,221.95	945,102.86	143,532	929,441
	5,700	61,500	5,744.—	54,646.—	5,216	54,241
2,500	1,500	27,310	2,400.—	27,650.33	1,225	25,147
98,030	809,500	5,626,797	950,819.20	5,889,607.91	845,381	5,779,917
20,026	—	466,390	1,677.40	475,659.43	3,354	460,328
400	—	107,770	717.40	101,468.61	113	104,486
7,010	—	408,690	2,454.65	393,237.21	2,008	417,195
23,466	47,720	184,980	56,913.80	207,384.05	78,245	215,076
8,600	41,750	140,020	47,458.85	146,816.70	51,680	136,585
34,410	35,480	4,798,380	59,751.70	4,684,692.20	38,403	4,781,400
1,129	2,898,242	35,448,427	3,071,257.21	34,900,462.19	3,068,074	35,323,356
	32,550,185	—	31,829,204.98	—	32,255,282	—
1,129	35,448,427	35,448,427	34,900,462.19	34,900,462.19	35,323,356	35,323,356

769856

DÉPARTEMENTS	Allocations supplém.		Recm
	Recettes	Dépenses	
Finances	137,000.—	723,400.—	116,13
Justice et police	50,000.—	160,528.—	5,75
Instruction publique et cultes	—	486,129.—	2,89
Intérieur	477,200.—	1,624,295.—	22,13
Agriculture, Industrie et commerce	541,978.—	696,772.—	14,49
Militaire	174,000.—	186,750.—	5,74
Travaux publics	1,355,913.—	180,910.—	22,87
Totaux .	2,736,091.—	4,058,784.—	190,04
Excédent des dépenses sur les recettes	1,322,693.—	—	7,91
Excédent des recettes sur les dépenses	—	—	—
Sommes égales .	4,058,784.—	4,058,784.—	197,95

	Budget 1959		Comptes 1959		Comptes 1958	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
0.—	116,138,185	48,377,461	123,550,490.63	47,950,462.40	106,663,737	47,862,441
8.—	5,757,918	15,541,831	5,979,051.51	14,901,330.60	5,865,279	15,094,011
9.—	2,898,242	35,448,427	3,071,257.21	34,900,462.19	3,068,074	35,323,357
5.—	22,135,036	37,848,715	21,044,478.14	36,664,521.09	20,861,722	36,589,850
2.—	14,491,207	30,784,500	15,193,763.71	30,255,989.34	16,139,048	32,901,690
0.—	5,749,500	6,266,920	5,316,058.16	5,720,847.45	5,640,784	5,904,465
0.—	22,870,300	23,691,570	24,393,247.72	23,102,491.27	21,737,965	24,285,342
9.—	190,040,388	197,959,424	198,548,347.08	193,496,104.34	179,976,610	197,961,158
	7,919,036	—	—	—	17,984,548	—
		—		5,052,242.74		—
—	197,959,424	197,959,424	198,548,347.08	198,548,347.08	197,961,158	197,961,158